



PROTOCOLE DE SUIVI SUNNY

AGE	CONSULTATIONS
A l'hôpital	Information des parents Choix et contact du médecin pilote Signature du consentement par les parents
3-4 mois d'âge corrigé	Consultation obligatoire par le médecin pilote Consultation ORL si nécessaire
9 mois d'âge corrigé	Consultation optionnelle par le médecin pilote
12 mois d'âge corrigé	Consultation obligatoire par le médecin pilote Consultation ophtalmo +/- orthoptique
18 mois d'âge corrigé	Consultation optionnelle par le médecin pilote
24 mois d'âge corrigé	Consultation obligatoire par le médecin pilote
3 ans	Consultation obligatoire par le médecin pilote Consultation ophtalmo +/- orthoptique
4 ans	Consultation obligatoire par le médecin pilote
5 ans	Consultation obligatoire par le médecin pilote Consultation ophtalmo +/- orthoptique
6 ans	Consultation obligatoire par le médecin pilote
7 ans	Consultation obligatoire par le médecin pilote Clôture du suivi et du dossier

Lorsque le médecin pilote est un médecin de PMI ou libéral, une consultation après la sortie de l'hôpital est recommandée pour mettre en place le suivi.

A chaque consultation en libéral, le médecin pilote vous fera signer un certificat de consultation.